

# ONDRES

Fronton et Mur à gauche LARRENDART Place R. Feuillet

**Lundi 11 NOVEMBRE 2019**

**7h00 à 18h00**

## GRAND

# VIDE GRENIER



**REGLEMENT  
du VIDE-GRENIER  
du 11 NOVEMBRE 2019**

*Organisé par l'Association des Parents d'Elèves  
d'ONDRES au profit des écoles de Ondres*

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves d'Ondres

Renseignements et Inscriptions : 07.85.95.14.77, pour l'intérieur et l'extérieur  
Soyez compréhensifs nous travaillons.

Appelez avant d'envoyer le règlement pour vous assurer qu'il reste de la place  
Vente au déballage ouverte à tous (Règlement joint)

### **Prix des emplacements**

**Intérieur : 6 € le mètre linéaire avec table**

**5 € le mètre linéaire sans table**

**Extérieur : 3,5 € le mètre linéaire sans table**

## **BUVETTE - SANDWICHS – FRITES**

ATTENTION LE NOMBRE DE PLACES A L'INTERIEUR EST LIMITE  
APPELEZ POUR RESERVER ET RETOURNEZ CE BON AU PLUS TOT  
TOUT INSCRIPTION IMCOMPLETE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE

Merci de joindre une photocopie de pièce d'identité ou de carte professionnelle

### **Bon de réservation du Vide Grenier du Lundi 11**

**Novembre 2019:** Nom ..... Tél : .....

Longueur souhaitée : .....mètres Table : OUI / NON Intérieur / Extérieur

(Rayer la mention inutile)

Ne pas jeter sur la voie publique

Ne pas jeter sur la voie publique

Ci-joint le chèque de : ..... € (à l'ordre de la A.P.E. ONDRES)

Bon à retourner à :

Signature

A.P.E Ondres Nelly Villenave,

71 impasse Lagrange, Résidence les jardins d'Hestia, Bât B N°101, 40440 Ondres

1- Le Vide Grenier est ouvert aux particuliers munis d'une pièce d'identité et aux professionnels munis de leur carte professionnelle.

2- Le Vide Grenier est ouvert au public de 7 h 00 à 18 h 00.

3- Les emplacements délimités par l'A.P.E. sont situés uniquement à l'intérieur du mur à gauche et sur le fronton d'Ondres.

4- Le prix des emplacements est de :

- 6 € le mètre linéaire à l'intérieur avec tables et bancs fournis.

- 5 € le mètre linéaire à l'intérieur sans table.

- 3,5 € le mètre linéaire sur le fronton

5- Les inscriptions sont prises soit :

- Par téléphone : elles deviennent effectives à la réception du chèque de règlement et de la pièce d'identité sous 15 jours après la réservation. Toute réservation incomplète ne sera pas prise en compte et la place sera attribuée à un autre exposant.

- Le jour même à partir de 6 h 00 (dans la limite des places disponibles).

- Une pièce d'identité ou carte professionnelle du vendeur sera demandée à l'inscription.

6- L'attribution des places se fera dans l'ordre chronologique des inscriptions.

7- L'installation des exposants se fera à partir de 6 h 00.

8- Tout emplacement réservé non occupé à 8 h 00 sera considéré comme disponible. Aucun remboursement ne sera effectué.

9- Seuls peuvent être vendus des objets d'occasion. Aucune denrée alimentaire ne pourra être vendue au cours du Vide Grenier.

10 - Aucun portant ne sera accepté en dehors des zones prévues.

11 – Les espaces définis devront être strictement respectés pour ne pas perturber le passage

12- Les exposants doivent stationner leur véhicule dans la cour de l'école élémentaire à proximité du vide grenier. L'association décline toute responsabilité en cas de non respect de ce mode de stationnement pouvant entraîner des contraventions

13 - Les bénéfices récoltés seront redistribués aux écoles de la commune.

*L' A.P.E. d'ONDRES.*